

Immobilier : la gauche juge injuste le cadeau aux proprios

Des députés socialistes, communistes et quelques voix de droite ont critiqué l'inefficacité sociale du crédit d'impôt sur les intérêts d'emprunts.

Le coût budgétaire colossal du crédit d'impôt sur les intérêts d'emprunts (3,7 milliards d'euros par an) et son efficacité sociale peu évidente, ont été mis en exergue hier à l'Assemblée par les députés de gauche, lors de la poursuite dans l'hémicycle de l'examen du texte baptisé Tepas (Travail, emploi, pouvoir d'achat). Cet avantage fiscal d'un montant de 750 euros par an pour un célibataire et de 1500 euros pour un couple «ne favorisera pas l'accession à la propriété des ménages modestes», a souligné Jean Launay (député PS du Lot). «Il ne peut être déterminant dans la décision d'acheter», compte tenu notamment du niveau des prix de l'immobilier et des capacités d'emprunts limitées des familles disposant de petits revenus. «La mesure va bénéficier à ceux qui ont les moyens de s'endetter», a pointé le président du groupe communiste, Jean-Claude Sandrier. Du reste ce dispositif a «déjà existé dans le passé», a rappelé Corinne Erhel (PS) avant d'être supprimé en 1996 par le gouvernement Juppé car «son efficacité avait été jugée toute relative.» Le communiste Roland Muzeau s'est livré à des

calculs: en additionnant le montant total du crédit d'impôt sur la période de cinq ans pendant laquelle il est octroyé, le député en conclut qu'il permet à un ménage «d'acheter

Dans le projet de loi gouvernemental, il n'est nulle question de consacrer le moindre centime au logement des personnes modestes ou défavorisées.

2,4 m² (de surface habitable, ndlr) en Ile-de-France et 3,8 m² en province.»

Du coup, les familles modestes qui ont cru à la promesse de Ni-

colas Sarkozy de «faire de la France un pays de propriétaires» risquent d'être amèrement déçues. Non ciblé sur les foyers ayant réellement besoin d'une aide publique pour acheter un logement, distribué sans distinctions de revenus, ouvert aux ménages déjà propriétaires, le crédit d'impôt est «une nouvelle niche fiscale» a estimé Jean-Yves Le Bouillonnet (PS).

Dans les couloirs de l'Assemblée, des députés UMP recon-

naissaient sous le sceau de l'anonymat que le dispositif devait s'analyser davantage comme une «mesure de soutien au pouvoir d'achat». Le logement a servi d'alibi pour consacrer «3,7 milliards d'euros à l'allègement fiscal», s'est indigné Jean-Yves Le Bouillonnet. «Il y a 1,4 million demandeurs de logements sociaux. On ne peut pas considérer qu'il s'agit là d'un problème prioritaire?», a interrogé le député socialiste, rappelant que le Parlement avait voté en mars la loi sur le droit au logement opposable. Mais dans le projet de loi gouvernemental, il n'est nulle question de consacrer le moindre centime au logement des personnes modestes ou défavorisées. «Le problème c'est la façon dont on répartit les moyens», a souligné pour sa part le député PS du Nord, Alain Cacheux. L'Etat consacre 458 millions d'euros à la construction de HLM et 770 millions d'euros au Prêt à taux zéro qui aide réellement les personnes modestes à accéder à la propriété. Et soudain il sort de son chapeau 3,7 milliards qui vont aller dans les poches de ménages non nécessiteux. Et encore moins mal logés. ◀

Lagarde tancée sur le dimanche travaillé

Vifs échanges hier matin à l'Assemblée entre les députés de gauche et Christine Lagarde, à propos de la lettre de mission du président de la République à la ministre de l'Economie, lui demandant de s'atteler à la question de «l'autorisation du travail le dimanche pour les salariés volontaires». Le chef de l'Etat souhaite que le dossier avance «y compris dès cet été [...] pour libérer le travail». La polémique a surgi lorsqu'un député UMP zélé, Richard Maillé, a prétendu vouloir régler ce sujet sensible et controversé par le biais d'un simple amendement au texte Tepas. «Vous avez reçu une feuille de route du président de la République, je vous mets en garde sur ce que vous envisagez de faire», a lancé à la ministre le président du groupe PS, Jean-Marc Ayrault. «Pour nous le préalable indispensable [...] doit être la négociation avec les partenaires sociaux. [...] En tout état de cause, le problème mérite mieux que les injonctions simplistes du type de celles que vous avez reçues.»

T.S.

TONINO SERAFINI